

Union Européenne de Radio-Télévision

Commentaires de l'Union Européenne de Radio-Télévision sur les projets respectivement de Déclaration de principe et de Plan d'action (propositions de textes du 21 mars 2003)

A la lecture des nouveaux textes proposés, l'UER note avec satisfaction que le rôle vital des médias électroniques dans l'édification de la société de l'information commence à être reconnu. Nous constatons également que nombre de paragraphes relatifs aux médias, qui ont été ajoutés dans les textes proposés, intègrent des notions et idées présentes dans le document soumis au PrepCom-2 par les Unions de radiodiffusion du monde. Nous pensons néanmoins qu'il manque encore à ces textes un équilibre général: ils insistent trop sur l'infrastructure technique et pas assez sur les contenus à véhiculer sur les divers réseaux.

Projet de Déclaration de principe

Dans la Section I, nous nous réjouissons de l'intégration des points suivants qu'il faut impérativement retenir, voire renforcer si possible:

Point 10 - premier et deuxième tirets - concernant la *liberté d'expression* (article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme) et le rôle des *médias indépendants, pluralistes et libres* comme étant d'importants moyens de promouvoir l'information du public, le développement de la société et la cohésion sociale.

Points 42-43 concernant l'importance des *normes et plateformes interopérables* et la gestion du spectre.

Points 49-51 concernant la *diversité culturelle* comme étant une valeur fondamentale, la priorité à donner au *contenu local*, le rôle permanent de la radiodiffusion dans la diffusion de contenus au sein de la société de l'information.

Dans la Section II, il faut également relever plusieurs points qui devraient à notre avis être entièrement soutenus par les gouvernements et être intégrés dans la Section I. Ceux qui sont énumérés ci-après, en particulier, sont étroitement liés et pourraient être regroupés:

Point [2] concernant *l'importance cruciale des médias* quelle que soit l'idée que l'on se fasse de la société de l'information (en rapport avec le point [12 C] sur le rôle de la radio et de la télévision comme pierres angulaires de la société de l'information) et

l'importance pour les citoyens de pouvoir accéder à des *informations impartiales et à des contenus variés*.

Point [22 A] concernant *l'accès à l'information* pour chaque citoyen (et l'importance, à cet égard, de la radiodiffusion en clair assurant une desserte universelle) et *le libre accès* des médias aux événements qui intéressent le public.

A ce propos nous nous félicitons également de la clarification que la contribution des observateurs propose d'apporter au point [1] du projet de Plan d'action, définissant la société de l'information comme un concept évolutif comprenant tous les médias, traditionnels et nouveaux.

Projet de Plan d'action

Les aspects précédemment mentionnés nous paraissent encore insuffisamment traités dans la Section I du Plan d'action, encore que nous soyons sensibles au fait que les points suivants, à retenir impérativement, voire à renforcer si possible, aient été intégrés dans le texte:

Points 14 et 30 concernant les *normes ouvertes et les plateformes interopérables*.

Points 43 et 44 concernant l'encouragement à la *création de contenus locaux* et la facilitation de *l'échange de contenus locaux*.

Ici aussi, plusieurs points de la Section II devraient à notre avis être entièrement soutenus par les gouvernements et être intégrés dans la Section I:

Point [34 A] concernant l'encouragement des *valeurs de service public* dans la société de l'information, y compris la radiodiffusion de service public indépendante.

Point [45] - cinquième tiret - concernant les plans de *transition pour le passage à la télévision numérique* (ou la radiodiffusion numérique en général).

Point [45] - septième tiret - concernant le *libre accès* des médias à l'information pour les événements intéressant le public.

La fracture numérique et les médias électroniques

La "fracture numérique" apparaît de plus en plus comme étant le défi majeur posé à la société de l'information. Cette fracture est perceptible non seulement entre le Nord et le Sud mais aussi entre les différentes régions du monde industrialisé et du monde en développement, ainsi qu'entre les divers groupes sociaux, les différentes générations, etc.

La radiodiffusion en clair, radio et télévision confondues, a toujours été un véhicule exceptionnel pour atteindre et intégrer les citoyens de toutes les catégories sociales et fournir un contenu de qualité qui réponde à leurs besoins démocratiques, sociaux et culturels. La radiodiffusion, avec ses fonctions numériques et interactives, est aussi idéalement placée pour remplir ce rôle dans la société de l'information. Elle détient donc le potentiel pour mettre les services de la société de l'information à la disposition de chaque foyer et pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire.
